Memphrémagog
MRC

AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, que le conseil de la MRC de Memphrémagog, à une assemblée ordinaire tenue par vidéoconférence le 19 mai 2021, a adopté un règlement, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 14-21

Règlement modifiant le *Règlement sur la gestion contractuelle de la MRC de Memphrémagog 2010-01*.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité, au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, au 455 rue MacDonald à Magog, Québec, durant les heures d'ouverture. Il est également diffusé sur le site Internet de la MRC (www.mrcmemphremagog.com).

Donné et signé à Magog, ce 4 juin 2021.

Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (règlement 14-21)

Je, soussigné(e), _____, secrétaire-trésorier(ère) / greffier(ère) de la municipalité de _____, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le _____ 2021, entre _____ et _____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce _____.

Signature : _____